Envoyé en préfecture le 09/07/2024
Reçu en préfecture le 09/07/2024
Publié le
ID : 083-218300929-20240704-DEL68_2024-DE

Mairie de Pignans **EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES**
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du VAR *----------*

Arrondissement de BRIGNOLES ***DEL . 68/2024***

Nombre de Membres *L'An deux mil vingt-quatre, le 4 juillet,*
<u>En exercice</u> : 25
<u>De Présents</u> : 20
<u>De votants</u> : 25

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.

<u>Etaient présents</u> : M. ADAM Stéphane ; M. AIGUESPARSES Cédric ; M. ARCUCCI Patrick ; M. BENEDETTO Nicolas ; Mme BOUCHER Julie ; M. BRUN Fernand ; M. BUCAIONI Claude ; M. CAMARA Célestin ; Mme DUPONT Karine ; M. FRELIER Laurent ; Mme GACNIK Marie-France ; M. HERAUD Jean-François ; Mme MARTIN Pascale ; Mme NICODEMO Mélissia ; Mme PRUNET Sophie ; M. ROSSI Patrick ; Mme SCOTTO Fabienne ; Mme TASSY Jacques ; Mme TROISI Valérie ; Mme YZQUIERDO Laurence

<u>Procurations</u> :
Mme AURIOL Anne donne pouvoir à M. ROSSI Patrick
M. FERRARI Fabien donne pouvoir à Mme SCOTTO Fabienne
M. HURET David donne pouvoir à M. BRUN Fernand
M. SEIGNOBOS Jean-Luc donne pouvoir à M. HERAUD Jean-François
Mme THIERRY Martine donne pouvoir à Mme BOUCHER Julie

<u>Etaient absents excusés :</u> NÉANT

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, M. FRELIER Laurent ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Envoyé en préfecture le 09/07/2024
Reçu en préfecture le 09/07/2024
Publié le
ID : 083-218300929-20240704-DEL68_2024-DE

APPROBATION DE L'ADHESION DE LA COMMUNE DE MONTFERRAT A LA COMPETENCE N°8 « MAINTENANCE DES RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC » AU PROFIT DE TE83 SYMIELEC

Monsieur le Maire informe que la commune de MONTFERRAT a délibéré le 22 février 2024 pour adhérer à la compétence n°8 « Maintenance des réseaux d'éclairage public » au profit de TE83-SYMIELEC.

Le Comité Syndical de TE83 – SYMIELEC a délibéré le 4 avril 2024 et acté cette adhésion.

Par courrier daté du 19 avril 2024, le Territoire d'énergie VAR – SYMIELEC demande de bien vouloir soumettre à l'approbation d'un prochain Conseil municipal ces transferts de compétences.

Par courrier daté du 13 mars 2024, le Territoire d'énergie VAR – SYMIELEC demande de bien vouloir soumettre à l'approbation d'un prochain conseil municipal ces transferts de compétences.

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-18,

VU la loi n°2004-809 du 13 août 2004,

CONSIDERANT que les collectivités adhérentes doivent entériner ces transferts de compétences par délibération du Conseil municipal,

ET APRES en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 :

D'APPROUVER l'adhésion de la commune de MONTFERRAT à la compétence n°8 « Maintenance des réseaux d'éclairage public » au profit de TE83 SYMIELEC.

Article 2 :

D'APPROUVER la délibération prise par le Comité Syndical de TE83 en date du 4 avril 2024 pour acter cette adhésion.

Envoyé en préfecture le 09/07/2024
Reçu en préfecture le 09/07/2024
Publié le
ID : 083-218300929-20240704-DEL68_2024-DE

Article 3 :

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces pour mettre en œuvre cette décision.

FAIT ET DELIBERE les jour, mois et an que dessus
AU REGISTRE sont les signatures
POUR COPIE CONFORME

VOTÉE A L'UNANIMITÉ :

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0
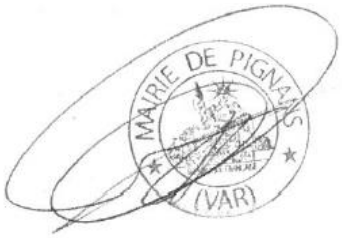
BRUN FERNAND
Maire de PIGNANS